

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JUIN 2017 A MANDELIEU

Compte Rendu

Nombre de clubs présents : 74 sur 114 64.9%

Nombre de voix : 295 sur 412 71.6%

Ouverture de l'Assemblée Générale à 15 heures 00 par le Secrétaire Général, M. Antoine PIETRI.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

M. Thierry ALBERTIN, Président de la Ligue, présente son rapport moral (annexe 1)

↳ Le rapport moral est voté à l'unanimité.

INTERVENTION DE BERNARD GROSSO

M. Bernard GROSSO présente une vidéo très appréciée, du Top 16 qui a eu lieu à Antibes les 3, 4 et 5 février 2017.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 et 2016

M. Antoine PIETRI met au vote le compte rendu de l'Assemblée Générale 2015 et 2016.

↳ Le compte rendu 2015 est adopté à la majorité avec 295 voix.

↳ Le compte rendu 2016 est adopté à la majorité avec 295 voix.

REMISE DES LABELS ET DIVERSES RÉCOMPENSES POUR LES JEUNES

M. Thierry ALBERTIN et Mme Isabelle WEGEL remettent les labels aux clubs et les récompenses :

↳ aux médaillés de bronze, Hugo DESCHAMPS, Ylane BATIX, Damien REYNAUD et Evan TELO pour leur 3^{ème} place aux Championnats de France des Régions.

↳ à Fabio RAKOTOARIMANA, Guillaume ALCAYDE pour leur 3^{ème} place en Double Cadets aux Championnats de France.

↳ à Hugo DESCHAMPS pour sa médaille d'argent en double Minimes aux Championnats de France et pour son titre de Champion de France en minimes garçons.

↳ à Guillaume ALCAYDE pour son titre de vice-champion de France en cadets.

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Chaque responsable de commission expose son rapport.

L'utilisation de GIRPE se généralise, Jean-Marie LAUGA, Président de la Commission Sportive Régionale, rappelle qu'il n'y a pas besoin de connexion internet pour gérer ses feuilles de matchs lors des rencontres. Une petite auto-formation est proposée sur le site fédéral ou sur celui de PACA (rubrique téléchargements). Obligation des clubs n'utilisant pas GIRPE d'utiliser le document officiel à 4 feuillets.

L'utilisation de la balle plastique est généralisée pour toutes les compétitions régionales.

Il est rappelé aux équipes évoluant en championnat régional, l'obligation de présenter un JA par équipe inscrite et une équipe jeune.

La certification médicale évolue. Les certificats médicaux datés à partir du 1^{er} septembre 2016 sont valables 3 ans, à condition de remplir le questionnaire téléchargeable via l'espace mon club.

Afin de faciliter l'inscription des équipes féminines, le championnat féminin va être modifié en créant des équipes de 3 joueuses. Un nouveau règlement est en cours d'élaboration.

IREF et SPORT SANTE

Institut Régional Emploi et Formation : Isabelle Wegel et Olivier Skenadji présentent les différentes actions mises en place cette saison au sein de l'IREF. Il a été élaboré un support d'aides, sous forme de livrets, destiné aux dirigeants « Le set gagnant » qui sera envoyé aux dirigeants tout au long de l'année.

Sport Santé : Eric Labrune présente les actions mises en place cette saison dans le domaine du Sport Santé.

BILAN

Gérard LONGETI expose un point sur les finances (en annexe).

Les Commissaires vérificateurs M. LEVEAU et M. LIEVREMONT donnent leur quitus.

Vote du Bilan. Il est adopté à la majorité 290 voix « pour ». Abstention du club de l'ATT Dracénie, 5 voix.

PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL

Le trésorier expose son budget prévisionnel.

Il est prévu une augmentation de 1% sur les licences.

Un réajustement des tarifs va être fait car avec l'IREF le prix des formations a été modifié.

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Mme LEANDRI signale que la catégorie V5 Dames a été créée cette année aux championnats de France vétérans.

Mme VAGNER demande s'il y a un seuil minimum pour qu'un club s'intéresse aux féminines.

Clôture de l'Assemblée générale à 18 heures, suivie du pot de l'amitié.

Le Président,

